

CONSEIL MUNICIPAL**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 06 avril 2022****OBJET : 14/2022****PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX LE SIX AVRIL à NEUF HEURES Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Présents :	21	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjointe au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX ; M. Grégory NOEL – Conseillers municipaux
Absent (s)	5	Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX
Pouvoir (s)	3	Mme Marie LESCOU-GOURGUE à Mme Hélène DESHAIES ; Mme Bénédicte GUELFY à M. Francis CREPIN à Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Marie TOULET à M. Bruno.
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		31 mars 2022

Expose

Après avoir présenté le compte administratif 2021, Monsieur le conseiller municipal au budget propose le vote du compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	crédits prévus	3 316 954.00 €
	Réalisé	1 724 308.78 €
	Reste à réaliser	0.00 €

Recettes	crédits prévus	3 316 954.91 €	
	Réalisé	710 003.43 €	
	Reste à réaliser		0.00 €

Fonctionnement

Dépenses	crédits prévus	4 751 307.00 €
	Réalisé	4 360 836.85 €

Recettes	crédits prévus	4 763 306.00 €
	Réalisé	4 559 102.69 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	-1 014 305.95 €
Fonctionnement	198 265.84 €

**Le Conseil Municipal de Foulayronnes,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le compte administratif 2021, arrête les comptes présentés ci-dessus et le résultat de clôture de l'exercice.

Le Maire

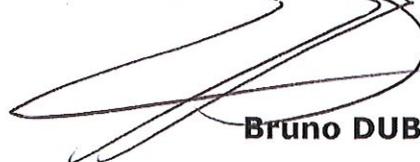
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, le Jour, Mois et an que
dessus**

**Pour extrait conforme,
Le Maire de Foulayronnes,**



Bruno DUBOS.

